



VILLE DE DEUX-MONTAGNES

AVIS PUBLIC

ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1519

AVIS PUBLIC est donné que l'assemblée publique de consultation concernant le Premier projet de règlement n° 1519 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1369 afin d'autoriser les panneaux-réclames dans les zones C2-08 et R1-03 et de prévoir certaines normes* », et devant avoir lieu le mardi 8 avril 2014, à 18 h, est annulée.

Donné à Deux-Montagnes, ce 3^e jour du mois d'avril 2014.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier